

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 15 octobre 2012.

2012 R. 27 G - Désignation d'un représentant du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 2 octobre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS) :

M. Julien BARGETON en remplacement de Mme Annick LEPETIT, désignée les 27 et 28 septembre 2010, démissionnaire.

Sous comité des transports sanitaires :

M. Julien BARGETON en remplacement de Mme Annick LEPETIT, désignée les 27 et 28 septembre 2010, démissionnaire.